

## 6 Actualité

### PLAN D'ACTION SNDE

## Le bilan 2011 au Comité national de l'eau

Le comité permanent des usagers du système d'information sur l'eau, réuni le 27 octobre 2011 sous la présidence de Christian Lécussan, a examiné le rapport 2011 sur la mise en œuvre du schéma national des données sur l'eau et a pu constater la situation des projets du système d'information sur l'eau, à la fois en termes de livraison et de satisfaction des usagers. Plusieurs de ces projets ont connu des retards, qui sont souvent dus à leur complexité, avec des phases assez longues d'expression des besoins et de cadrage du périmètre, de concertation avec les futurs utilisateurs ou d'intégration de données provenant de sources multiples : c'est le cas notamment de la banque prélèvements, de la banque Naiades ou du SEEE. La commission a souligné le rôle structurant de ces projets, « piliers » du SIE, et la prise en compte de nouveaux types de données, notamment les pressions, avec la banque



prélèvements et les programmes de mesures, avec le projet OSMOSE. De plus, certaines applications, bien que disponibles, restent encore insuffisamment utilisées, suite à un déploiement incomplet ou à un manque d'adhésion des utilisateurs. C'est le cas notamment du projet GIDAF pour l'autosurveillance des rejets industriels (déploiement incomplet par les DREAL) ou du projet SISPEA pour l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement (manque d'adhésion des collectivités). La commission a souhaité que des efforts soient faits pour compléter ces déploiements et mieux accompagner les utilisateurs, notamment en incitant les comités

de bassin à s'approprier le projet SISPEA, au service des usagers et des collectivités, quitte à adapter la complexité des données à la taille des collectivités.

• **Contact :** christian.jourdan@onema.fr

### NOUVEL AGRÉMENT

## Améliorer et garantir la qualité des analyses d'eau au niveau national



Le 9 novembre 2011, le nouvel arrêté « agrément environnement » pour les laboratoires qui effectuent des analyses dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques a été publié au JO. Il est complété par deux avis techniques des 21 janvier et 4 février 2012, l'un portant

sur la chimie et l'autre sur l'hydrobiologie. L'arrêté répond à la mise en application de la directive QA/QC (*quality assurance/quality control*) du 31 juillet 2009 qui demande de garantir la qualité et la comparabilité des résultats d'analyses ; il fixe ainsi des niveaux de performances techniques pour les méthodes d'analyses et définit des limites de quantifications à atteindre pour analyser un certain nombre de molécules dans l'eau. Les nouvelles modalités d'agrément désormais en vigueur résultent des propositions d'un groupe de travail national piloté par

la direction de l'eau et de la biodiversité et la direction générale de la prévention des risques du ministère. L'Onema a assuré le secrétariat pendant près de 2 années. L'apport des experts mobilisés au sein du groupe, notamment ceux d'Aquaref, a permis de parvenir à un consensus sur les propositions faites, même si certaines performances affichées sont encore parfois difficiles à atteindre. Pour rappel, depuis 2008, l'Onema instruit les dossiers de demande d'agrément pour le compte du ministère de l'environnement. Ainsi sur le site LABEAU de gestion des agréments, près de 25 000 demandes d'agréments portant sur des couples paramètres-matrice sont traitées chaque année par l'Onema pour environ 170 laboratoires.

• **Contacts :** emilie.breugnot@onema.fr  
christian.jourdan@onema.fr

**En savoir plus :**

<http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

# Le Sandre : faciliter les échanges de données

**Derrière ce sigle, se cache, non pas un poisson, mais un élément essentiel du système d'information sur l'eau : le service d'administration nationale des données et des référentiels sur l'eau (Sandre). Quel est son rôle ? Pourquoi est-il si important ? Explications et témoignages.**

L'information sur l'eau couvre des dizaines de millions de données réparties dans plusieurs banques nationales et centaines de bases de données... Une question se pose alors : comment faire pour que cette masse d'informations soit utilisable et compréhensible par tous de la même façon ?

Depuis la signature du protocole relatif au Réseau national des données sur l'eau, en 1992, les producteurs de données publiques se sont engagés dans la mise en cohérence de leurs données sur l'eau. Dès cette époque, le système d'information sur l'eau (SIE) s'est constitué progressivement, renforcé par la mise en place de systèmes d'information à l'échelle européenne (WISE) et, conforté par son inscription dans la législation française. Dans ce cadre, l'Onema, chargé de la coordination technique du SIE, a élaboré en concertation avec les partenaires, le schéma national des données sur l'eau (SNDE) qui fixe un cadre réglementaire au développement et à la mise en œuvre du SIE. L'organisation du Sandre, chargé du référentiel des données, y est ainsi décrit. Globalement, le Sandre a pour mission, d'établir et de mettre à disposition le référentiel des données sur l'eau. Ce référentiel, composé de spécifications techniques et de listes de codes, décrit les modalités d'échange des données sur l'eau à l'échelle de la France. Le Sandre est organisé en un réseau d'organismes contributeurs au SIE, qui apportent leur connaissance métier, participent à l'administration du référentiel et veillent à la cohérence de l'ensemble. Piloté par l'Onema, ce réseau s'appuie sur un secrétariat tech-

nique qui anime, élabore et met à disposition ce référentiel indique Dimitri Meunier, responsable secrétariat du Sandre à l'OIEau. Aujourd'hui, le Sandre dispose d'un patrimoine conséquent de spécifications techniques et de données codifiées – libres d'utilisation et sous système qualité ISO 9001 – accessibles sur son [site internet](#) qui reçoit plus de 50 000 consultations mensuelles.

Le Sandre a d'abord concentré ses efforts sur le cœur du SIE précise Laurent Coudercy, responsable référentiel à l'Onema, là où les échanges de données entre acteurs étaient les plus importants, notamment sur les mesures de la qualité des eaux, les mesures quantitatives et sur les zonages réglementaires, utiles en particulier à la mise en application des directives (DCE, ERU...). Plus récemment, de nouveaux champs ont été ouverts tels les prélèvements en eau, le suivi des mesures opérationnelles sur l'eau, situés à l'interface entre le rapportage, les plans d'action opérationnels territorialisés et les outils des services de police de l'eau et les systèmes d'information des agences de l'eau. Socle technique incontournable et transversal du SIE, le référentiel Sandre fait l'objet d'un partenariat, qui doit être animé sans relâche. Mais la communication autour du Sandre est tout aussi essentielle pour en assurer l'utilisation par tous. C'est pourquoi l'Onema et l'OIEau veillent en permanence à améliorer l'ergonomie du site internet et des services rendus, à mettre en place des formations adéquates, à participer à des groupes de normalisation... Autant d'initiatives visant à simplifier sa compréhension et à assurer une diffusion et une utilisation toujours plus large de ce référentiel national.

• **Contacts :** [d.meunier@oieau.fr](mailto:d.meunier@oieau.fr)  
[laurent.coudercy@onema.fr](mailto:laurent.coudercy@onema.fr)

**En savoir plus :** <http://sandre.eaufrance.fr/>

## Parole à .....



**Anne-Lise Bellance,**  
Administratrice de données,  
Office de l'eau Martinique

**Res'Eau** Le Sandre est-il applicable aux DOM ? Comment vous l'êtes vous approprié ?

**A-L. B.** Le Sandre s'applique effectivement aux DOM. Nous devons néanmoins faire preuve de réactivité pour suivre ce qui se fait au niveau national, pour que des adaptations soient pensées et prises en compte.

**Res'Eau** Comment utilisez-vous le Sandre dans le cadre de vos fonctions ?

**A-L. B.** Je m'occupe de la gestion des données de l'Office de l'eau et de la promotion du Sandre au sein du bassin Martinique. Je me sers donc du Sandre régulièrement dans le cadre de mes fonctions depuis 2008, année au cours de laquelle nous avons dû nous assurer de la conformité des anciennes données que nous possédions avec les référentiels du Sandre. Ceci, afin de les stocker et de les sécuriser dans les outils nationaux du SIE. Je suis également en charge de

mettre les agents de l'Office au fait des nomenclatures afin qu'ils les utilisent dans le cadre de leur domaine (assainissement, qualité de l'eau...) et fonction respective.

Nous nous en servons par exemple, lors de la création de nos stations de mesures pour le programme de surveillance, de suivi patrimonial ou autre. En effet, pour produire le code des stations, nous utilisons les dictionnaires des données édités par le Sandre.

**Res'Eau** Voyez-vous des évolutions à apporter au Sandre ?

**A-L. B.** Globalement, je suis satisfaite de ce système car j'y trouve toujours ce que je cherche. Néanmoins, nous rencontrons parfois des problèmes en ce qui concerne les codes. Dans ce cas, nous regrettons par exemple que sur une même station nous ne pouvons relier plusieurs sites (qualité, piézométrie). Ainsi, lors d'une recherche sur une station, nous pourrions avoir toutes les données qui la concernent. Au niveau du site Internet, j'y trouve toutes les informations dont j'ai besoin sauf qu'elles sont rarement accessibles directement.

• **Contact :** [anne-lise.bellance@eaumartinique.fr](mailto:anne-lise.bellance@eaumartinique.fr)

## Parole à .....



**François Bigorre,**  
Pôle information sur l'eau,  
Agence de l'eau Rhin-Meuse

**Res'Eau** Comment utilisez-vous le Sandre dans le cadre de vos fonctions ?

**F. B.** Je suis en charge de la valorisation des données et du suivi du SIE à l'agence

de l'eau Rhin-Meuse. J'utilise le Sandre pour échanger et croiser des données avec les autres acteurs de l'eau. Je m'en sers à la fois comme d'un dictionnaire pour consulter les définitions et la codification des éléments de référence, mais aussi comme « grammaire » pour vérifier la bonne syntaxe nécessaire pour les échanges de données.

**Res'Eau** Qu'est-ce que le Sandre vous apporte dans votre travail au quotidien ?

**F. B.** Concrètement, il facilite nos échanges de données et permet à tous les acteurs de l'eau de travailler ensemble. Le bassin Rhin-Meuse est un bassin international, nous travaillons avec les Belges, les Allemands ou encore les Luxembourgeois. Donc, même si nous ne parlons pas la même langue, le Sandre fait office de traducteur et nous offre un langage commun qui favorise nos collaborations.

Il permet ainsi un gain de temps considérable car il facilite le regroupement des informations de différentes sources en un seul fichier.

**Res'Eau** Voyez-vous des évolutions à apporter au Sandre ?

**F. B.** L'intégration des nouveaux concepts européens issus de la Directive cadre sur l'eau est à développer. J'attends aussi beaucoup de la normalisation des échanges de données, qui commence seulement à monter en puissance. A court terme, ces échanges normalisés devraient permettre d'interconnecter les banques et les portails de diffusion de données du SIE. Mais pour moi, l'enjeu principal est lié au succès du Sandre qui a très fortement étendu son périmètre pour répondre aux besoins des utilisateurs. Face à cette complexité croissante, le Sandre doit veiller à maintenir en priorité son rôle de tour de contrôle garant de la maîtrise du système.

• **Contact :** francois.bigorre@eau-rhin-meuse.fr



Olivier LEROYER

## Quoi de neuf ?

### Valorisation des données

En application du SNDE, l'Onema et ses partenaires établissent chaque année un programme de valorisation des données composé de rapports d'études, documents de synthèses, cartes de références, etc.

Quelques exemples des dernières parutions :

- Le bilan de la présence des micropolluants dans les milieux aquatiques continentaux - données 2007-2009 (production SOeS)  
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article888>
- Le bilan de la présence des micropolluants dans les milieux aquatiques littoraux - données 2003-2009 (production Ifremer)  
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article889>
- L'état d'avancement des SAGE au 15 novembre 2011 (production Onema)  
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article875>
- L'état des lieux de la conformité des stations de traitement des eaux usées - données 2008 (synthèse - collaboration Onema/OIEau)  
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article844>

• **Contact :** janik.michon@onema.fr

**En savoir plus :** <http://www.reseau.eaufrance.fr/projet/programme-valorisation>

### Portail documentaire : des fonctionnalités personnalisées

Riche de plus de 51 000 notices, le portail documentaire [www.documentation.eaufrance.fr](http://www.documentation.eaufrance.fr) a été mis en place par l'Onema avec l'appui technique de l'OIEau et les contributions en documents des principaux partenaires publics de l'eau. L'objectif de ce portail, en ligne depuis 2009, est de mutualiser la diffusion des documents techniques sur l'eau et les milieux aquatiques détenus par les centres de documentation au niveau national. Afin de faciliter son utilisation, l'interface s'est dotée de nouvelles possibilités d'accès plus personnalisées. Ainsi, les requêtes peuvent être mémorisées et exécutées selon une fréquence choisie ; des alertes sont lancées sur messagerie dès qu'un nouveau document sur le sujet est référencé et il est désormais possible de faire une sélection personnelle de références. Enfin, une rubrique « zoom sur » met en valeur les documents correspondants à un sujet d'actualité précis.

• **Contacts :** veronique.barre@onema.fr  
francoise.bunch@onema.fr - s.laronde@oieau.fr



## avec les projets du SIE

### Plus de 60 000 ouvrages confirmés dans la nouvelle version du ROE

Une troisième version du référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE) a été mise en ligne sur le site Eaufrance. Elle complète la version antérieure sortie en mai 2011 et permettra de faire en sorte, à court terme, que les travaux de révision de l'état des lieux DCE des masses d'eau réalisés en 2012 et le suivi du PARCE (plan action de la restauration de la continuité écologique) soient au plus proche des réalités de terrain. Grâce notamment aux efforts des agents des services territoriaux de l'Onema, 3 688 ouvrages supplémentaires ont été validés entre la version 2 et la version 3. La présence de plus de 60 000 ouvrages est donc aujourd'hui avérée sur le territoire, dont 32 918 seuils, 7 093 barrages et 4 671 ouvrages de franchissement routier. La typologie de plus de 12 000 d'entre eux reste toutefois non identifiée. Ces nouvelles données ont été intégrées au SYstème Relationnel d'Audit et de l'Hydromorphologie (SYRAH), participant ainsi à l'analyse des aménagements à l'origine de dégradations de l'état écologique des eaux. Une prochaine version sera publiée au mois de mai 2012. De nombreux partenaires ont d'ores et déjà engagé les démarches nécessaires pour contribuer à l'enrichissement du ROE avec de nouvelles données et il est probable que l'ensemble des obstacles dénombrés soit plus que doublé dans les prochains mois.

• **Contacts :** jean-marc.baudoin@onema.fr  
karl.kreutzenberger@onema.fr

**En savoir plus :**  
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique87/>

### L'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement se dote de nouvelles fonctionnalités

Afin de rendre encore plus accessible et transparente l'information sur les services publics d'eau potable et d'assainissement, une application mobile à l'attention des citoyens sera présentée lors du forum mondial de l'eau 2012. Gratuite, elle permettra à l'utilisateur de connaître le prix et la qualité de l'eau, le taux de réclamation ou encore la conformité de la performance des ouvrages d'assainissement pour tous les services dont relève la commune de son choix. Il sera possible d'accéder à une commune en saisissant son nom ou en se géo-localisant (reconnaissance automatique de la commune sur laquelle se trouve l'utilisateur). Autre grande nouveauté de cette année : les collectivités pourront désormais produire, à partir de la saisie de leurs données sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/>

une trame de rapport obligatoire sur le prix et la qualité du service respectant la réglementation en vigueur. Cette nouvelle fonctionnalité mise à disposition de tous les services d'eau et d'assainissement devrait faciliter la production du document.

• **Contact :** eric.brejoux@onema.fr

### Le projet « indicateurs » prend forme

Destiné à diffuser régulièrement des indicateurs sur l'eau et les milieux aquatiques auprès du grand public, le projet « indicateurs » se compose de plusieurs sous-projets, menés en parallèle avec divers acteurs. Une première étape a consisté à dresser un inventaire des indicateurs existants (environ 400). Cet inventaire revêt dorénavant la forme d'une application opérationnelle permettant aux partenaires de valider les informations qu'elle contient dès 2012. L'inventaire sera également enrichi de certains indicateurs de bassin cette année. Une seconde étape a permis d'identifier une vingtaine de thématiques (état des eaux, continuité écologique, sécheresse, pollutions...) qui constituent les entrées d'un tableau de bord. Pour chacune de ces thématiques, des fiches seront réalisées, mettant en scène indicateurs, illustrations et commentaires. Pour abriter les indicateurs du tableau de bord, une banque de données spécifique, regroupant métadonnées et jeux de données élaborées, doit être mise en œuvre : la phase de spécification, menée avec l'OIEau, est en cours, les développements suivront. Enfin, un outil de diffusion cartographique des indicateurs territorialisés est en cours de développement et sera accessible fin 2012. Tous ces résultats seront diffusés sur le site [www.eaufrance.fr](http://www.eaufrance.fr)

• **Contacts :** janik.michon@onema.fr

**Pour en savoir plus :** <http://www.reseau.eaufrance.fr/projet/indicateurs-sur-eau-milieux-aquatiques>



### La vie du réseau

**Mélina SEYMAN**, nouveau chef de projet SIE à l'agence de l'eau Artois-Picardie.

**Franck EYMERY** est arrivé à l'Onema en tant que nouveau administrateur de données.